



**ENQUÊTE EXCLUSIVE
SUR LES ZONES
DE REVITALISATION
RURALES (ZRR)**

réalisée en mai et juin 2022

OCTOBRE 2022

Sommaire

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Présentation de l'enquête | 2 |
| Questionnement sur le zonage..... | 3 |
| 1) Estimez-vous le zonage actuel adéquat ?..... | 3 |
| 2) Selon-vous faudrait-il maintenir le périmètre du zonage ou bien le modifier en créant un système mixte, ou encore, revenir à l'échelon communal ? | 4 |
| 3) Quels types de modifications des critères envisagés par les répondants ?..... | 4 |
| Questionnement sur l'intérêt du dispositif ZRR ? | 5 |
| 1) Estimez-vous que le dispositif répond à son objectif de revitalisation ? | 5 |
| 2) Quelle connaissance des différents dispositifs adossés au zonage ZRR ?..... | 8 |
| Point de vue des collectivités non situées en ZRR : | 9 |
| Pistes de réforme | 11 |
| 1) Pour les OIG | 11 |
| 2) Habitat | 11 |
| 3) Santé | 13 |
| 4) Communication..... | 14 |
| Autres : Souhaitez-vous ajouter une remarque complémentaire dans ce questionnaire ? | 16 |

Présentation de l'enquête

Objectif :

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux les moins peuplés et les plus touchés par le déclin démographique et économique, principalement à travers des mesures fiscales et sociales.

Dans le cadre d'une mission confiée par le Président de l'AMF David Lisnard à Régine Poveda, maire de Meilhan-sur-Garonne (47) et Ludovic Rochette, maire de Brognon (21) et Président de l'association des maires de Côte d'Or, l'AMF a souhaité sonder ses adhérents **sur les pistes de réforme envisageables pour améliorer les effets attendus du zonage de revitalisation rurale (ZRR)**.

En effet, la zone de revitalisation rurale étant le seul dispositif d'exonérations fiscales et de charges sociales spécifiques aux territoires ruraux, elle constitue pour l'AMF une réponse à l'équité territoriale que l'association ne cesse de défendre. Cependant, le dispositif arrivant à son échéance en 2023, il était opportun d'en vérifier la pertinence au regard des besoins exprimés par les territoires ruraux et de confirmer le bien-fondé des propositions émises dans le cadre du rapport de l'AMF.

Méthodologie :

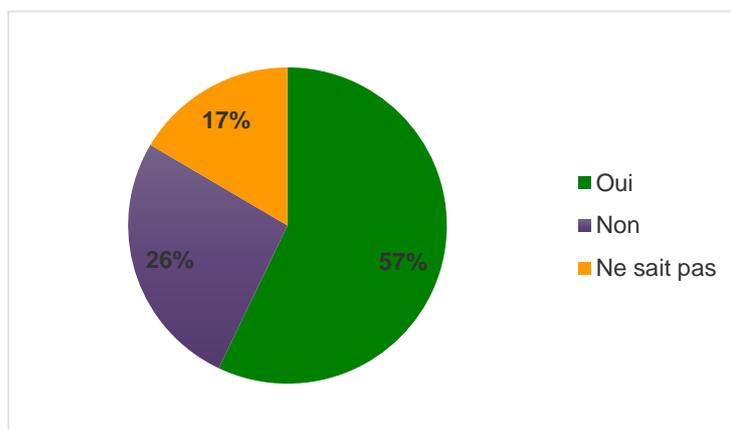
Cette enquête a été réalisée au cours des mois de mai et juin 2022 sur la base d'un questionnaire en ligne envoyé aux adhérents communaux de moins de 10 000 habitants et intercommunaux de moins de 25 000 habitants.

Échantillon :

Le questionnaire a recueilli un total de **3089 réponses**, dont **928 complètes** sur lequel les résultats de ce document se basent.

| | |
|------------------------------------|-------|
| Nombre de répondants | 928 |
| Nombre de communes | 892 |
| Nombre d'intercommunalités | 36 |
| Nombre d'élus | 769 |
| Nombre de départements représentés | 93 |
| Nombre d'habitants moyen | 1 388 |

Votre territoire est-il situé en ZRR ?



17% des répondants ne savent pas si leur territoire est en ZRR.

A quel titre votre territoire est-il situé en ZRR ?

| | |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Au titre du classement de 2017 | 187 |
| Au titre d'une dérogation prolongeant le classement antérieur | 106 |
| Ne sait pas | 237 |
| Total | 530 |

Questionnement sur le zonage

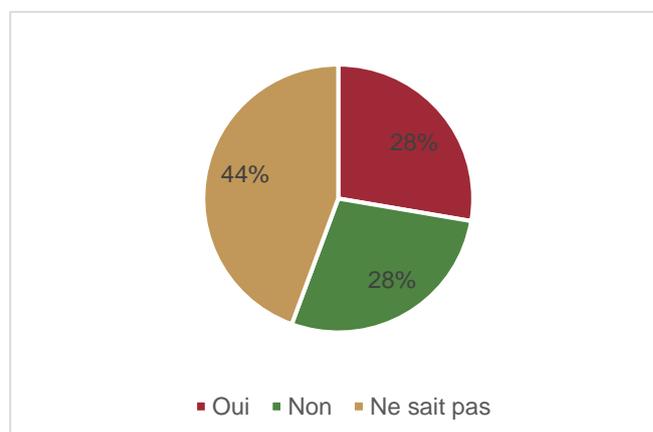
L'actuel zonage qui date de la réforme de 2015 est effectué en fonction des critères suivants :

- Classement en ZRR au niveau de l'intercommunalité, « sans distinction entre les communes la composant, afin d'éviter les effets de concurrence au sein d'une même intercommunalité ». Avant la réforme de 2015 le zonage était communal ;
- Classement pluriannuel pour la durée des mandats municipaux et communautaires « permettant aux élus de disposer d'un cadre stable et pérenne » ;
- Deux critères de classement : la densité et la richesse des habitants. Pour être classé en ZRR au 1^{er} juillet 2017, l'EPCI devait avoir à la fois une densité de population inférieure ou égale à 63 hab/km² et un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à 19.111€.

Les répondants ont été amenés à se prononcer sur ces critères.

1) Estimez-vous le zonage actuel adéquat ?

De prime abord, la majorité des 928 répondants éprouve des difficultés à évaluer la pertinence du zonage actuel et les avis sont partagés. Ils considèrent à 44% ne pas savoir si le zonage actuel est pertinent. Cela montre en premier lieu la **méconnaissance du dispositif**.



| Oui, il est adapté | Non, Il n'est pas adéquat | Ne sait pas |
|--------------------|---------------------------|-------------|
| 257 | 259 | 412 |

Si oui : Expliquez pourquoi selon vous il est adéquat ?

- Correspond à la réalité du terrain et permet de réaliser les objectifs des ZRR ;
- Permet la construction de projet de développement cohérent au niveau de l'intercommunalité et évite la concurrence entre communes ;
- Plus intéressant pour les entreprises.

Si non : Expliquez pourquoi vous le trouvez inadapté ?

- Une ville de l'intercommunalité peut potentiellement être très riche et ainsi priver d'autres communes d'être classées ZRR (cache les disparités), c'est le cas d'Aix en Provence : « Car il [le zonage] désavantage certaines petites communes incluses dans une intercommunalité prospère mais dont les retombées ne leur bénéficient pas. » Conches-sur-Gondoire ;
- Cas frontière entre 2 pays (Belgique) ;
- La concurrence est désormais entre les intercommunalités, un changement d'échelle.

Parmi les répondants situés en ZRR, quel est le taux de satisfaction du zonage actuel ?

Parmi ceux situés en ZRR, on observe que la part de satisfaction augmente : près de 50%. Cela s'explique par une meilleure connaissance et donc une évaluation plus précise du dispositif.

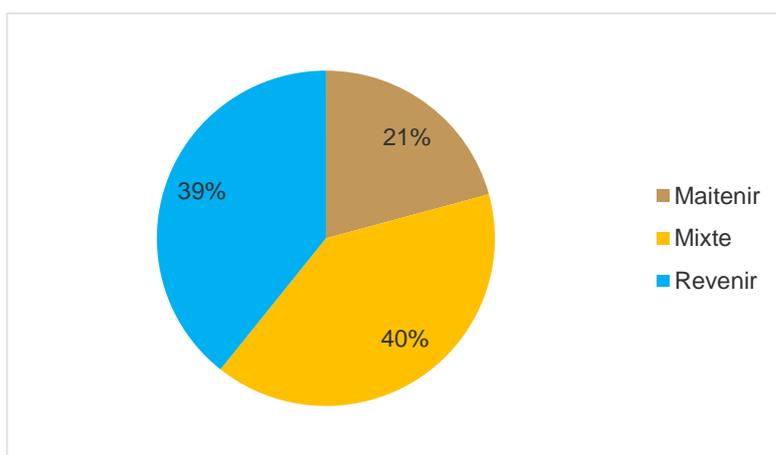
2) Selon-vous faudrait-il maintenir le périmètre du zonage ou bien le modifier en créant un système mixte, ou encore, revenir à l'échelon communal ?

Avant 2015 le dispositif était basé sur un zonage communal. Avec la réforme ZRR, combinée à la réforme intercommunale, des communes plus pauvres situées dans des EPCI riches ont perdu le bénéfice du classement (plus de 3000 communes), à l'inverse des communes qui étaient au-dessus des seuils bénéficient désormais des avantages ZRR.

| Maintenir l'échelon intercommunal de 2015 | Créer un système mixte commune / intercommunalité | Revenir au zonage communal antérieur à 2015 |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 184 | 354 | 348 |

Sur un total de 886 réponses, **79% des répondants souhaitent un changement de méthode** mais le choix de revenir à l'échelle communal ou à un système mixte est très partagé. (40 % pour le système mixte contre 39% pour le retour à l'échelle communale).

Enfin parmi les répondants qui trouvent le **zonage inadéquat plus de 50% souhaitent revenir à l'échelle communale.**



3) Quels types de modifications des critères envisagés par les répondants ?

- **Revoir les critères de densité et de richesse** des habitants ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 485 | 168 | 275 |

Commentaire : Pour certains répondant, il s'agirait de mieux prendre en compte la réalité des territoires, la prise en compte de la nouvelle définition INSEE de la ruralité permettrait des premiers ajustements.

- Envisager **plusieurs niveaux d'intensité d'intervention** pour mieux répondre aux spécificités et à la diversité des territoires ruraux. Ils pourraient être fondés par exemple sur une densité faible et très faible au titre du nouveau zonage ruralité de l'INSEE ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 717 | 85 | 126 |

- Considérez-vous que le **critère de l'isolement** (éloignement des pôles urbains et des services en temps de trajet par exemple) pourrait être un critère intéressant ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 821 | 46 | 61 |

L'ajout d'un critère d'isolement est particulièrement apprécié (88,4%). Parmi les insatisfaits du zonage actuel, c'est aussi ce critère qui remporte le plus d'adhésion : 222 « oui » pour 259 réponses.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des précisions sur votre vision des critères ZRR :

- « *Bien d'autres critères seraient à prendre en considération surtout **depuis la pandémie** qui a vu notre territoire se peupler de **nouveaux arrivants** résidant à l'année sur nos communes et **étant actifs bien souvent hors du territoire!** » ;*
- *Utiliser les dynamiques de présence/accès de commerces et services comme critères ;*
- *Idée critère : TVA/habitant, aide selon les projets communaux ...*

Questionnement sur l'intérêt du dispositif ZRR ?

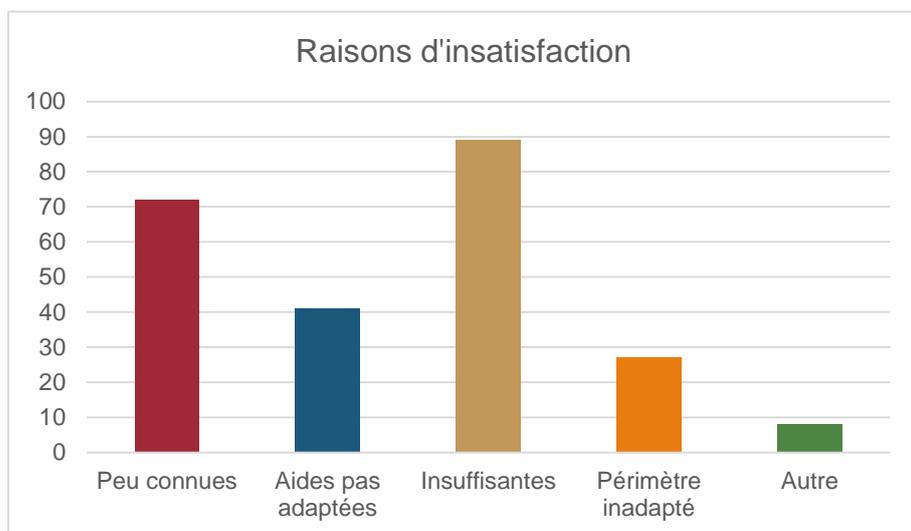
Seuls ceux ayant répondu « Oui » à la question : « Votre territoire est-il situé en ZRR ? » ont répondu à cette partie du questionnaire.

1) Estimez-vous que le dispositif répond à son objectif de revitalisation ?



| | | |
|-----|-----|-------------|
| Oui | Non | Ne sait pas |
| 224 | 135 | 171 |

a. Si vous êtes en ZRR et que vous considérez que « le dispositif ne répond pas à l'objectif de revitalisation », préciser en quoi elles ne sont pas bénéfiques ?



| | |
|---------------------|----|
| Peu connues | 72 |
| Aides pas adaptées | 41 |
| Aides insuffisantes | 89 |
| Périmètre inadapté | 27 |
| Autre | 8 |

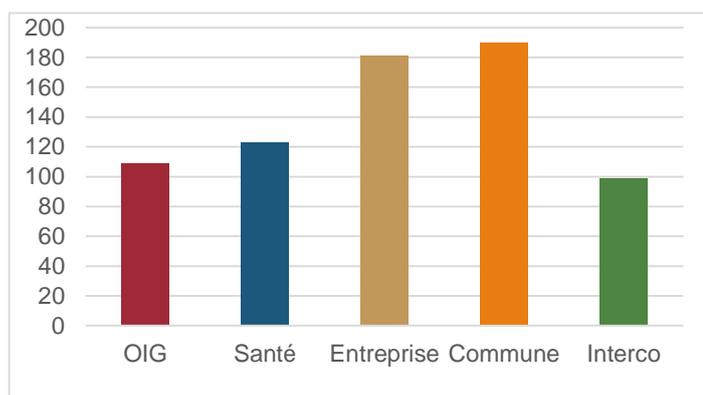
La principale raison d'insatisfaction est que les aides sont jugées insuffisantes. La seconde étant que les ZRR ne sont pas assez connues : véritable **enjeu de communication**.

Quelles sont selon vous les difficultés rencontrées avec ce dispositif ?

- Ce qui ressort en général : **manque d'aides, ZRR peu connues** : **trop complexes** dans un environnement où il y a justement peu de ressources humaines ;
 - ✓ « Il y a THÉORIQUEMENT des aides nombreuses aux communes "ZRR". Ce que les fonctionnaires ne comprennent pas, c'est que dans une ZRR, beaucoup d'obstacles s'accumulent, à commencer par l'outil numérique - peu présent et/ou peu maîtrisé - indispensable pour la plupart des démarches. La complexité de celles-ci rebute rapidement quand tant d'autres priorités s'accumulent. Quand en outre les mêmes fonctionnaires doivent sélectionner les projets (par ex. plan de relance numérique...) émanant des communes, leur égo et leur manque de culture les incite à favoriser des projets en pointe alors que le "basique" n'est même pas assuré en ZRR... » ;
- Aussi un **manque de visibilité pour ceux qui peuvent profiter des ZRR** ;
- **Certains dénoncent** des difficultés rencontrées avec des entreprises ou des professionnels de santé qui une fois les effets d'aubaine liés aux exonérations fiscales terminées déménagent sur un autre territoire ;
- D'autres élus regrettent la **centralisation des aides publiques « ZRR » au niveau de l'intercommunalité** qui crée une déconnexion de la réalité du territoire rural avec un manque d'autonomie pour les communes rattachées à des EPCI classées.

Quelles pistes d'amélioration souhaiteriez-vous ?

- Remettre le taux d'aide « Parcours Emploi Compétences » PEC (emploi aidé) à 80% ;
- Aide pour les infrastructures et le logement :
 - ✓ « Revenir à des avantages sur la fiscalité des ménages modestes (prêts à taux zéro). Bonification de la DETR sur des dépenses d'infrastructures indispensables (voirie, assainissement, réseaux d'eau, électricité et de fibre, école etc....). » ;



✓ Aide au développement des services publics par une aide au financement des projets de réhabilitation du bâti, de l'aménagement (voirie, bâti public, paysage, ...). » ;

- Mettre en place des sortes de médiateur pour mieux faire remonter les problèmes des communes, une approche plus personnalisée par groupe de communes/département.

b. Si vous estimez que le dispositif répond à son objectif de revitalisation, veuillez préciser l'intérêt du dispositif par type d'acteurs (OIG / entreprises, communes, intercommunalités...)?

Les réponses de cette partie concernent 224 répondants.

| OIG | Santé | Entreprise | Commune | Intercommunalité |
|-----|-------|------------|---------|------------------|
| 109 | 123 | 181 | 190 | 99 |

Les répondants indiquent un intérêt et une pertinence pour tous les acteurs avec, avant tout, un intérêt pour la commune mais ceci est à relativiser du fait que les répondants sont des collectivités locales.

Le questionnaire démontre que les élus locaux connaissent peu les aides perçues par les acteurs économiques et les OIG

Aides perçues par les organismes d'intérêt généraux, OIG :

- 19 assurent que les OIG ont reçu des aides, 89 ne savent pas ;
- Parmi ces 19, 8 jugent ces aides suffisantes ;

Quels autres types d'aides faudrait-il envisager ?

Leurs propositions :

- ✓ Aides à l'investissement ;
- ✓ Aides aux transport en milieu rural ;
- ✓ Aides relatives à l'inflation ;
- ✓ Aides à l'installation des personnels médicaux, des artisans et entrepreneurs en ZRR.
- Type d'aides :

| Exonération charges sociales | Exonération impôts | Autre |
|------------------------------|--------------------|-------|
| 15 | 8 | 2 |

Pour les professionnels de santé :

- 40 assurent que les professionnels de santé ont reçu des aides, 64 ne savent pas ;
- Parmi ces 40, 27 jugent ces aides satisfaisantes ;

Quels autres types d'aides faudrait-il envisager ?

Leurs propositions :

- ✓ Aides actuelles bonifiées ;
- ✓ Des incitations financières pour installation dans les déserts médicaux avec engagement minimum de 5 ans sinon remboursement des aides ;
- ✓ Donner plus d'aides aux communes pour la construction de maisons médicales, favoriser l'installation de médecins généralistes et aider les communes à "salarier" des médecins généralistes.

- Type d'aides :

| Exo charges sociales | Exo impôts | Autre |
|----------------------|------------|-------|
| 21 | 35 | 6 |

Pour les communes :

Quelles pistes d'amélioration souhaiteriez-vous pour les communes ?

- ✓ **Aides en ingénierie très demandées**, particulièrement pour la voirie ;
- ✓ **Plus d'aides en général** et d'accompagnement (du conseil) financier (subventions, DGF, DSR, compensation, DETR, ADEM), pour le respect des normes, pour l'attractivité rurale, etc ;
- ✓ Recevoir un état des lieux détaillé des aides ZRR mobilisables sur le territoire chaque année ;
- ✓ Une surveillance des abus du système par des déplacements de ZRR en ZRR ;
- ✓ Une **simplification** :
 - « Nous appelons de nos vœux pour la fin des dispositifs qui s'accumulent et se superposent (ZRR, AFR, ZRD, ...). Plus il y a de dispositifs, moins ils sont sollicités du fait du manque de lisibilité, d'une information défailante, d'un accompagnement inexistant et d'un "ras le bol" des démarches administratives. »

- Type d'aides :

| Majoration 30% | Eligibilité FCTVA | Exo supplément loyer aux organismes d'HLM | Autre |
|----------------|-------------------|-------------------------------------------|-------|
| 107 | 23 | 10 | 32 |

Pour les intercommunalités :

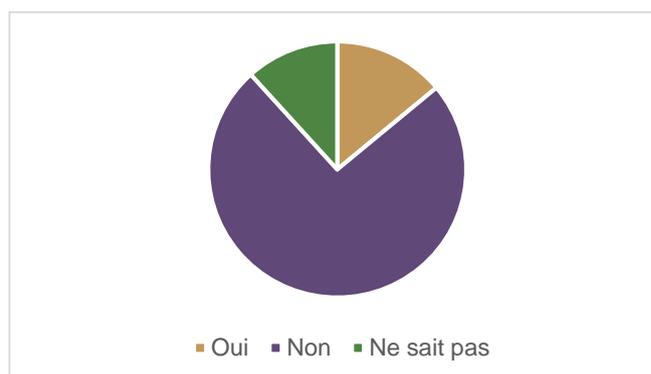
Les critères exprimés sont équivalents à ceux indiqués par les communes : augmentation des aides, accompagnement, ingénierie avec les spécificités de l'échelle intercommunal.

2) Quelle connaissance des différents dispositifs adossés au zonage ZRR ?

a. Les connaissez-vous ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 74 | 394 | 62 |

Une très grande méconnaissance des dispositifs :
86% ne les connaissent pas ou ne savent pas.



b. Sont-ils facilement mobilisables ?

Seuls ceux ayant répondu « Oui » à la question précédente ont pu répondre à cette question :



| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 18 | 38 | 18 |

Parmi ceux ayant connaissance des dispositifs, plus de 50% jugent que ces derniers sont difficilement mobilisables.

Lesquels sont présents sur votre territoire ?

Les dispositifs cités les plus fréquemment sont :

- Les aides des Agences de l'eau, (assainissement.) ;
- Les aides « Agence postale » ;
- Celles pour l'installation des pharmacies ;
- MSP (maison santé pluridisciplinaire).

Souhaitez-vous apporter un commentaire sur les bénéfices pour votre territoire ?

- *Un manque de communication important (pour les collectivités et pour les entreprises qui peuvent en profiter) ;*
- *Il est difficile de tout coordonner pour les petites communes notamment à cause de la complexité de ces dossiers ;*
- *« Indispensable » / « dispositif très intéressant ».*

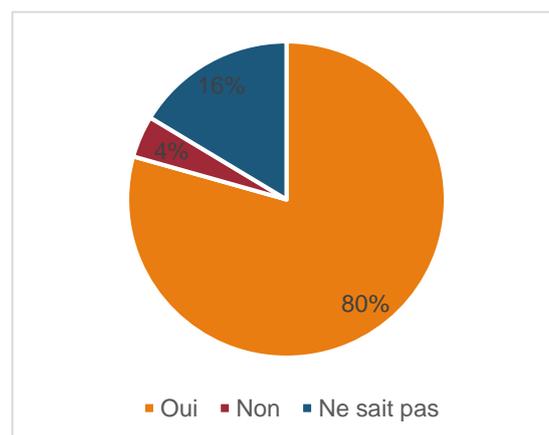
Point de vue des collectivités non situées en ZRR :

Seuls ceux ayant répondu « Non » ou « Ne sait pas » à « Votre territoire est-il situé en ZRR » ont répondu aux questions suivantes, soit 398 répondants.

Les répondants considèrent que les ZRR sont utiles (80%) nécessaires (85%) plutôt incomplètes (50%) peu connues (69%) et insuffisantes pour répondre à la nécessité de revitalisation des communes rurales (63 %)

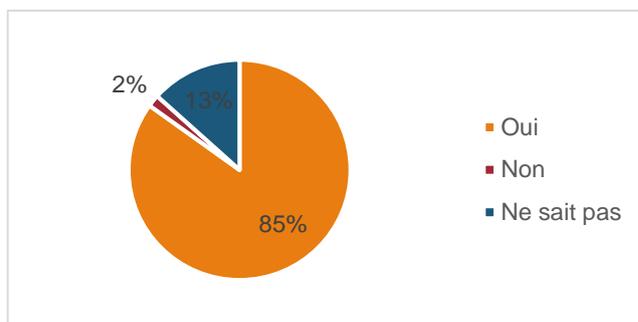
a. Les ZRR sont-elles utiles ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 316 | 17 | 65 |



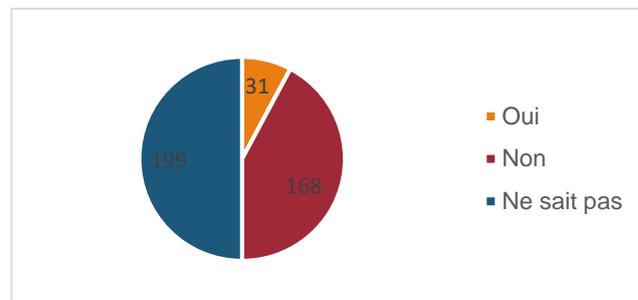
b. Les ZRR sont-elles nécessaires ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 338 | 7 | 53 |



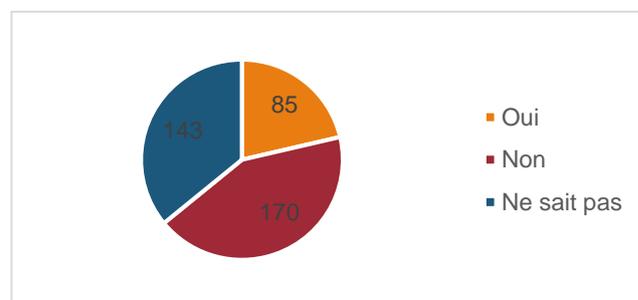
c. Le dispositif ZRR est-il complet ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 31 | 168 | 199 |



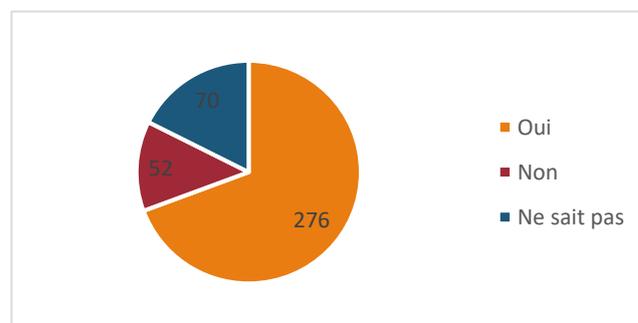
d. Le dispositif ZRR est-il reconnu ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 85 | 170 | 143 |



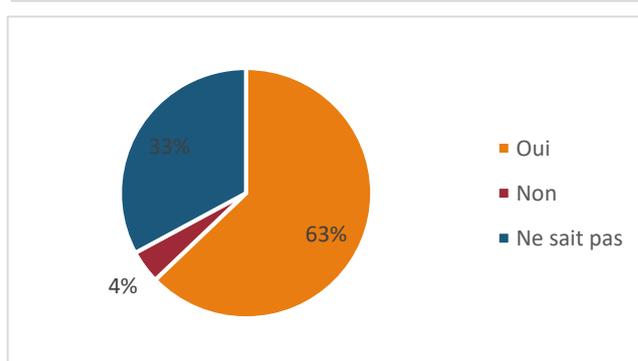
e. Les ZRR sont-elles trop peu connues ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 276 | 52 | 70 |



f. Les ZRR sont-elles insuffisantes pour répondre à la nécessité de revitalisation des communes rurales ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 250 | 17 | 131 |



Si vous le souhaitez-vous pouvez apporter votre point de vue sur les ZRR :

Quelques éléments les plus marquants des réponses :

- Attention aux **effets pervers qui encouragent une entreprise à fermer puis à rouvrir sous un autre nom** pour profiter des avantages plusieurs périodes de suite ;
- Un clair **manque de communication** ;

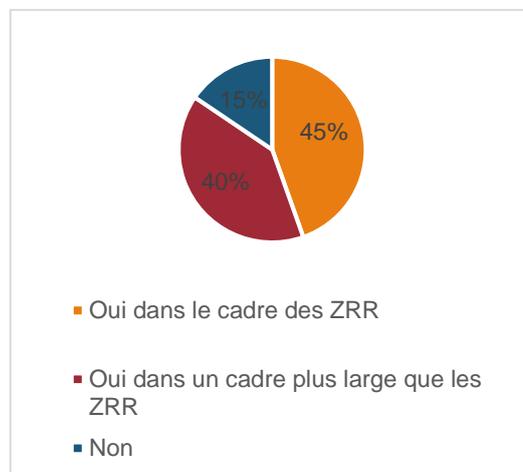
- Les questions ci-dessus et les réponses mettent en évidence un soutien important aux ZRR. Certains appellent à augmenter les aides.

Pistes de réforme

1) Pour les OIG

Dans le contexte actuel de crise et de hausse du prix du carburant pensez-vous utile de rajouter une aide complémentaire aux associations d'aide à la personne se déplaçant à domicile ?

| Oui dans le cadre des ZRR | Oui dans un cadre plus large que les ZRR | Non |
|---------------------------|------------------------------------------|-----|
| 409 | 366 | 142 |



a. Dans le cadre des ZRR, quelle type d'aide souhaiteriez-vous pour les OIG ?

Il y a eu plus de 350 réponses à cette question, les éléments d'attention portés par les répondants concernent principalement :

- Une **aide au déplacement** qui est fortement sollicitée : indemnité kilométrique, aide financière directe, ... Cette aide est demandée pour les professionnels (type services à la personne) et les particuliers qui sont dépendants de leur véhicule pour l'accès aux services (notamment santé) rarement proche dans ces zones ;
- Les répondants parlent aussi d'une **aide à la conversion des véhicules thermiques** pour l'électrique, mise à disposition de bornes de recharge, transports en commun sur les heures de travail et développement des modes alternatifs (flotte de véhicules électriques, covoiturage, autre) ;
- **Aide à l'installation des personnels** de santé, ADMR, entreprises, commerces : réduit les distances et donc la consommation de carburant. Campagne de communication aux acteurs visés par les ZRR pour les attirer.

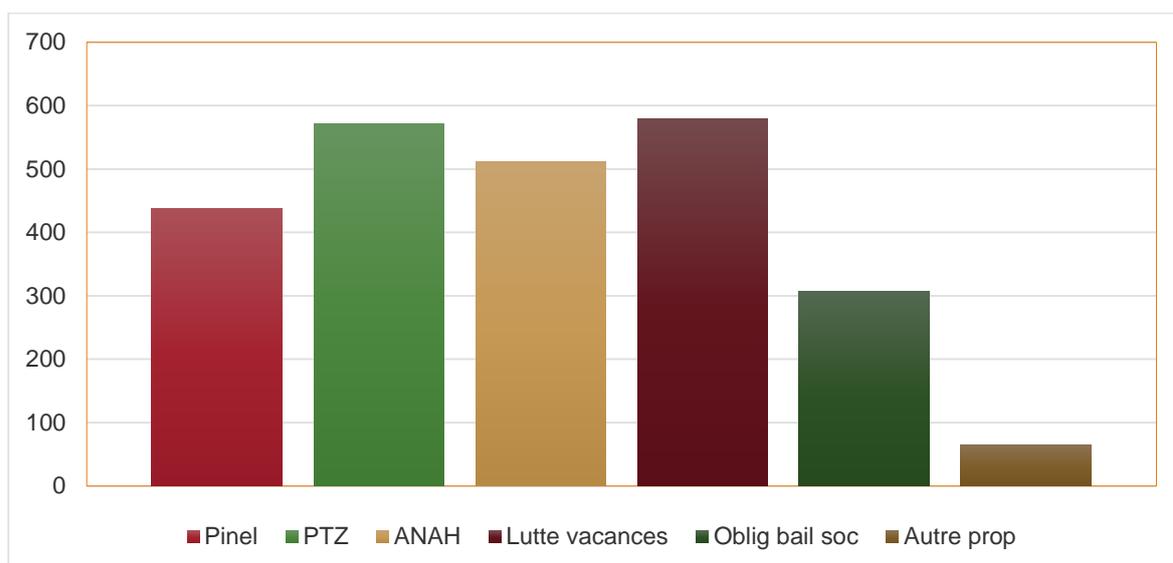
b. Dans un cadre plus large que les ZRR, quelle type d'aide souhaiteriez-vous ?

Pour cette question, les idées principales étaient :

- Etendre cette aide à une plus grande partie du territoire (au canton, à l'EPCI, au département, au niveau national) ou à certains acteurs selon différentes modalités :
 - ✓ Une aide plus importante en ZRR et minorée hors ZRR ;
 - ✓ Selon la distance au centre urbain le plus proche ;
 - ✓ A toutes les associations d'aide à la personne ;
 - ✓ A ceux qui doivent prendre la voiture pour aller travailler ;
- Développer l'électrique et les alternatives à la voiture.

2) Habitat

L'attractivité des zones rurales ne relevant pas que du champ économique, l'AMF s'interroge sur la possibilité d'intégrer dans les ZRR des aides ou des dispositifs pouvant dynamiser le secteur de l'habitat. Sous quelle forme ?



| Type Pinel | Type PTZ | ANAH | Lutte vacance | Obligation bailleurs sociaux | Nbr propositions |
|------------|----------|------|---------------|------------------------------|------------------|
| 438 | 571 | 512 | 580 | 307 | 65 |

Les répondants montrent une forte adhésion à l'idée d'intégrer, dans les ZRR, des aides ou des dispositifs pouvant dynamiser le secteur de l'habitat sous des formes multiples.

Les différents choix offerts aux répondants étaient les suivants :

- Dispositifs fiscaux avantageux d'aide à l'investissement locatif spécifiques ou étendus aux ZRR (type Pinel) ;
- Renforcement des aides nationales pour l'achat ou les travaux en ZRR (type PTZ, éco-PTZ, TVA réduite) ;
- Déplafonnements des aides ANAH et assouplissements des réglementations de l'ANAH pour ses interventions en ZRR ;
- Renforcement des moyens pour lutter contre la vacance et pour la résorption de biens abandonnés en ZRR ;
- Obligation pour les bailleurs sociaux d'avoir une politique et des objectifs en ZRR décidés avec les communes concernées.

Dans les autres dispositifs proposés, les principales réponses évoquées étaient :

- Un moratoire sur la mise en œuvre de l'objectif ZAN et toutes les restrictions de construction dans les ZRR car les communes concernées ne sont pas les plus consommatrices d'espace. Certains proposent d'enlever ces restrictions seulement pour les ZRR+ ;
- Accompagner des OPAH-RU (programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis) dans les ZRR ;
- Achat public de bâtiments agricoles pour aider à la relève ;
- Aide à l'isolation/réseau de chaleur/rénovation/installation fibre ;
- Aider les communes rurales volontaires sur les projets logement en général via une aide automatique et adaptée en fonction du projet via la DETR ;
- Les répondants mettent aussi en avant le sujet des résidences secondaires, de la vente et du locatif :
 - ✓ « Depuis la crise sanitaire, on assiste à une flambée des prix de l'immobilier avec le risque qu'il ne soit plus accessible à moyen terme aux locaux. Une aide au locatif serait intéressante » ;
 - ✓ « Empêcher l'accès aux biens en vente au secondaire qui empêche aujourd'hui des travailleurs locaux de vivre sur leur zone de travail parcourant souvent plus d'une heure en voiture individuelle dans des zones où le transport en commun est inexistant » ;
 - ✓ La question de la vacance des biens : « Il y a également bien souvent un souci culturel en milieu rural : un bien ne se vend pas avant le décès de son propriétaire, très attaché à son "patrimoine", quitte malheureusement à laisser des biens abandonnés se dégrader en

centre village alors que fleurissent des lotissements en bordure du village. Pour peu que les héritiers se sentent moralement "obligés", ils gardent le bien, qui continue à se dégrader » : obligation de succession, taxe si non-vente ? Certains proposent aussi un coup de pouce au primo-accédant ;

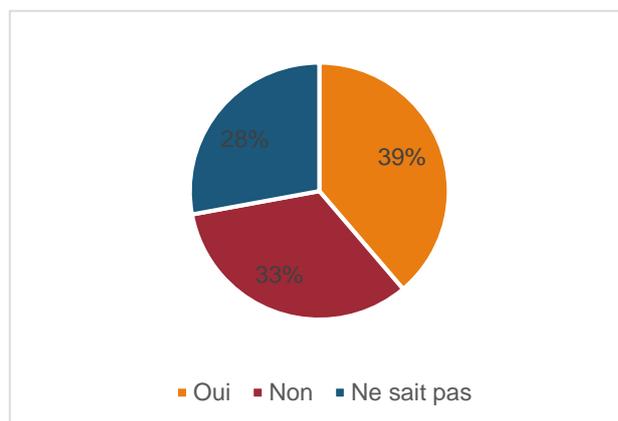
- Le sujet de l'habitat partagé est évoqué plusieurs fois ;
- Certains reviennent sur le fait que le déplacement est prioritaire car il est impossible d'attirer les habitants et professionnels si l'on ne peut pas se déplacer.

Quel type d'aide souhaiteriez-vous ?

- Conseil et aide pour montage dossier (notamment partie numérique) et ingénierie ;
- **Assouplir, simplifier les démarches et les réglementations** (suspension du ZAN) ;
- Aide au maintien patrimoine et limitation du pouvoir de l'Architecte des bâtiments de France ;
- Aide financière pour renforcer les réseaux existants (eau, électrique, protection incendie), et également dans le cadre des économies d'énergie, pour RE 2020 ;
- Aides financières pour l'achat des logements vacants dans les petits villages et aides pour les réhabiliter;
- Certains soulignent aussi que les normes en matière de création de places de parking obligatoires et de stationnement vélos ne sont pas adaptées à leurs territoires.

a. Serait-il opportun de mettre en place un allègement des procédures de construction Simplification des règles d'urbanisme (PC) par exemple ?

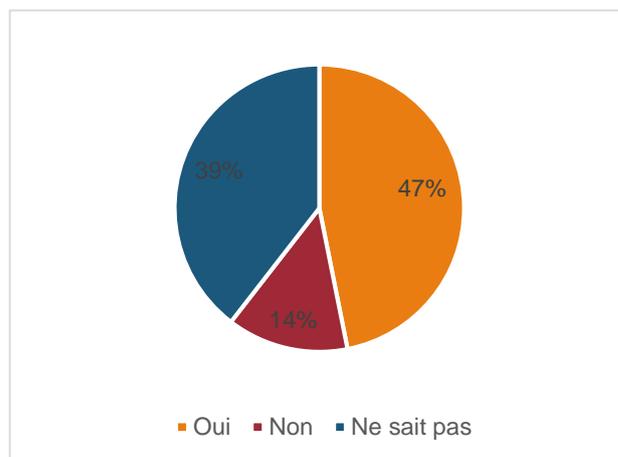
| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 360 | 309 | 259 |



3) Santé

La santé est un volet important, déjà très présent dans les ZRR ; au-delà des aides qui existent déjà en la matière, pensez-vous opportun d'élargir ce champ ?

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 435 | 126 | 367 |



Quel type d'aide souhaiteriez-vous ?

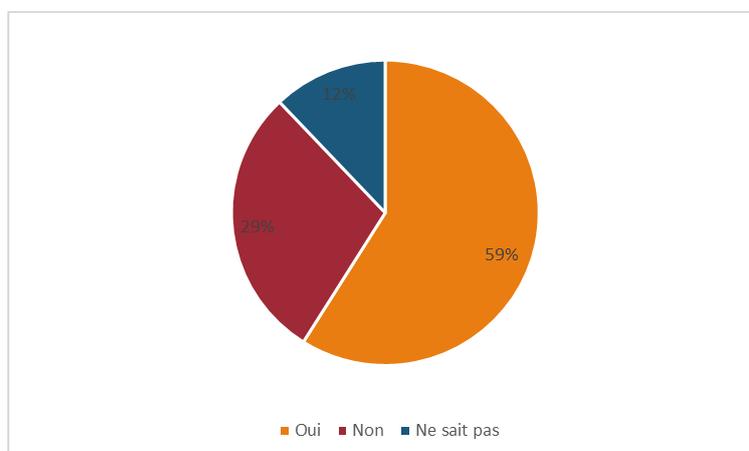
Cette question libre a obtenu plus de 400 réponses dont voici les principaux éléments :

- Les répondants évoquent les moyens de faire venir les médecins sur leur territoire ; deux principales visions s'opposent :
 - ✓ **Aide à l'installation**, défiscalisation et autres avantages pour attirer des médecins (généralistes, spécialistes et tous types d'emploi lié à la santé) ;
 - ✓ **Affectation obligatoire**, création d'une carte avec secteurs prioritaires et valorisation de la rémunération ;
- Subvention et accompagnement des projets de maison médicale, accompagnement des personnes isolées, aide au transport vers MSP ou alors faire se déplacer le médecin et non pas les patients (écoresponsable) et développer la télémédecine ;
- Aide à rénovation/construction (simplifier les règles d'urbanisme sur ce point-là) de locaux pour l'installation d'emplois liés à la santé ;
- Développement de logements intergénérationnels/maisons partagées ;
- Des infirmiers à domicile libéraux pour première consultation et libérer du temps aux médecins ;
- Certains évoquent une meilleure communication dans les écoles pour rendre plus attractifs les dispositifs : « proposer un questionnaire des raisons qui les pousseraient et motiveraient à exercer à la campagne : pour/contre. Leur avis est important et faciliterait les décisions à prendre dans le sens général de leurs besoins pour venir travailler dans le rural. » ;
- L'avis de cet élu est assez significatif des différentes réponses :
 - ✓ « *Aides supplémentaires pour la présence d'une médecine de proximité (médecins généralistes et dentistes : suppression totale des déserts médicaux). Engagement de l'Etat pour le maintien des petits hôpitaux sans fermeture de lits ou de service. Un service d'urgence et une maternité pour tous à maximum 30 minutes de route. Obligation pour les médecins spécialistes de tenir des permanences en milieu rural (dans la ville siège de la CDC par exemple) : il faut souvent 1 heure de trajet pour accéder à un spécialiste; c'est beaucoup trop (2h aller-retour) ».*

4) Communication

a. Le terme zone de revitalisation rurale vous semble-t-il parlant ?

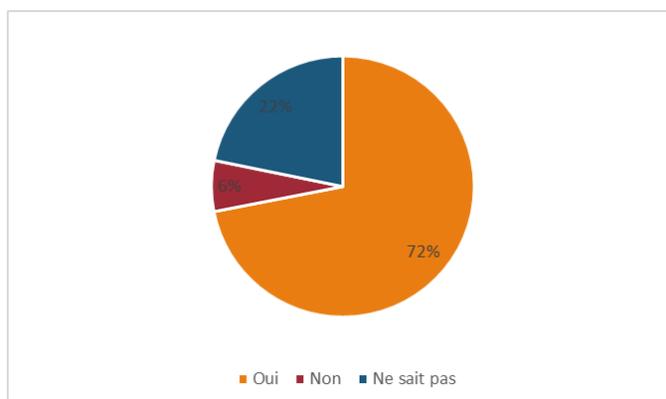
| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 547 | 269 | 112 |



b. Serait-il opportun de modifier ce nom afin de le rendre plus compréhensible du grand public et plus positif ?

Seuls ceux ayant répondu « Non » ou « Ne sait pas » à la question précédente ont pu répondre à cette question.

| Oui | Non | Ne sait pas |
|-----|-----|-------------|
| 274 | 24 | 83 |



c. Avez-vous des idées de dénomination à proposer ?

- Aide au repeuplement des zones rurales ;
- Aides à la revitalisation rurale ;
- Aides au développement des territoires ruraux ;
- Attractivité des territoires ruraux ;
- Bien vivre à la campagne ;
- Bonus Zone de Revitalisation Rurale ;
- Cartographie des territoires de revitalisation rurale ;
- Développement des territoires ruraux ;
- Dispositif de relance des territoires ruraux ;
- Équilibre de vie en zone rurale ;
- Espace de revitalisation rurale ;
- Espace de vitalité rurale ;
- Favoriser le retour en milieu rural, s'épanouir à la campagne, mieux vivre dans une petite commune ;
- Libérer les forces vives de nos communes ;
- Mieux vivre à la campagne ;
- Nos villages de demain ;
- Périmètre de développement rural ;
- Périmètre de nouvelle dynamique rurale ;
- Périmètre de vie hors des grandes agglomérations ;
- Périmètre France Ruralité ;
- Petits villages de Demain ;
- Projet de développement pour les communes rurales et en difficultés ;
- Redynamisation des zones rurales ;
- Rééquilibrage rural/urbain ;
- Restructurer et réinventer les communes rurales ;
- Sauvez ma campagne ;
- Secteur de préservation et de développement de la vitalité rurale ;
- Soutien à la ruralité ;
- Soutien France Rurale ;
- Terre d'innovation rurale ;
- Territoire de revitalisation rurale ;
- Territoire d'épanouissement et RR (Revitalisation Rurale) ;
- TERRITOIRE RURAL PRIORITAIRE ;
- Territoires ruraux en développement ;
- Un label "territoire rural" ;
- Valorisation des territoires ruraux sensibles ;
- Vie à la campagne ;

- VITE : Vitalité, Initiative, Territoire, Efficience ;
- Zone Amélioration Rurale ;
- ZONE DE DEVELOPPEMENT RURAL ;
- Zone de Revitalisation PRIORITAIRE ;
- Zone de Soutien et de Développement des Communes Défavorisées ;
- Zone de vie socio-économique ;
- Zone prioritaire d'aménagement ;
- Zone prioritaire de développement ;

Autres : Souhaitez-vous ajouter une remarque complémentaire dans ce questionnaire ?

Dans les réponses à cette question, les répondants ont notamment évoqué :

- L'importance d'une **simplification, d'une meilleure communication et d'un accompagnement** (des élus) ;
- D'autres thématiques : l'environnement, l'emploi, le scolaire (et les cantines), les mobilités, le tourisme (population non résidentielle), le réseau mobile ;
- Une demande de compétences renforcées aux communes.

Ci-dessous, une série de réponses évoquent différents sujets:

- *« Beaucoup de petites communes aimeraient avoir les moyens d'acheter puis de rénover et louer des maisons plus ou moins abandonnées parce qu'en trop mauvais état. Mais les jeunes pensent que c'est moins cher de construire une maison neuve que de restaurer une maison où "tout est à faire". Si certaines communes rurales pas trop éloignées de zones d'emploi avaient les moyens de mettre en location plusieurs logements, elles trouveraient des locataires sans problème » ;*
- *« Dans les intercommunalités nous avons le même sentiment du même phénomène qu'avec les Métropoles = ce sont les bourgs centres sur lesquels nous développons les zones économiques qui semblent attirer les habitants et les projets au détriment des petites collectivités » ;*
- *« On ne réanime pas un mort. Le regroupement en communauté d'agglomération a du sens car il y a beaucoup de synergies et d'interactions à animer. Les communautés de communes sont des agglomérats sans âme ou du budget se consomme et des fonctionnaires sans expérience du privé mais dotés de grandes qualités de travail s'occupent. L'action des communes centres est neutralisée par un fonctionnement démocratique politisé et médiocre » ;*
- *« Il me semble que pour nos administrés la ZRR est interprétée comme un territoire sous équipé, qu'il y a deux Frances celle des villes et celle des campagnes que nos politiques tous bords confondus et depuis des années ont malaxé, remixé découpé, redécoupé un mille feuilles administratif en partant de la base qu'est la commune jusqu'à l'Etat, jetant le doute de nos administrés et leur désintérêt de la politique vu lors des votes. Plus de simplification des normes, de la lisibilité » ;*
- *« Le problème est que l'argent public va aux villes d'abord. On ne devait pas calculer en fonction du nombre d'habitants mais de leurs revenus, de la surface occupée et du nombre de communes. Le rural devrait être financé davantage que l'urbain et pas le contraire » ;*
- *« Les plus petites communes sont trop pénalisées (par rapport aux plus grandes villes ou aggro) dans l'élaboration des documents d'urbanisme et des surfaces constructibles. Ces dernières sont calculées sur un historique de surfaces artificialisées. Il faut limiter les surfaces constructibles par rapport aux terres agricoles mais différencier les ZRR et les agglos qui ont déjà beaucoup artificialisé (50% d'un ha ou 50% de 100ha ce n'est pas la même surface à la fin) » ;*
- *Une journée d'information et d'échanges des Maires relevant du dispositif ZRR serait la bienvenue. La commune peut être associée à l'organisation de cette journée (accueil, logistique...).*